



Fréquence et quantité de lait distribué aux veaux laitiers



Photo.: Gröbächer, BOKU

Cette fiche est basée sur Lidfors, Lena, & Hernandez, Carlos E. (2023). Mini-review – Frequency and quantity of milk feeding to dairy calves. Zenodo. <https://doi.org/10.5281/zenodo.7794436>



Biologie et besoins des veaux

Dans certains pays de l'UE, il est courant de ne donner du lait (ou de l'aliment d'allaitement) aux veaux qu'une seule fois par jour (Once A Day - OAD) afin de réduire le travail. Cette pratique peut toutefois limiter les besoins comportementaux et physiologiques d'un veau, en particulier s'il est âgé de moins de 3 semaines.

Les veaux pré-ruminants devraient recevoir une quantité de lait égale à 20 % de leur poids de naissance, à raison d'au moins deux tétées par jour. L'idéal est de les nourrir à l'aide de seaux à tétines, car les veaux sont très motivés par la succion.

Il est peu probable que le volume de lait (aliment de remplacement) qui peut être distribué dans le cadre de l'alimentation OAD réponde aux besoins comportementaux et nutritionnels du veau, c'est pourquoi il est considéré comme un problème potentiel de bien-être (voir la **fiche thématique "Fréquence et quantité de lait distribué aux veaux"** pour plus d'informations).



Exigences légales

La directive 2008/119/CE du Conseil du 18 décembre 2008 établit les normes minimales pour la protection des veaux.

Le terme "veau" désigne un animal bovin jusqu'à l'âge de six mois.

(Article 2, paragraphe 1.)

Tous les veaux doivent recevoir une alimentation appropriée à leur âge et à leur poids et tenant compte de leurs besoins comportementaux et physiologiques pour favoriser un bon état de santé

et leur bien-être. À cette fin, l'alimentation doit contenir suffisamment de fer pour assurer un niveau moyen d'hémoglobine sanguine d'au moins 4,5 mmol/litre de sang et une ration minimale journalière d'aliments fibreux pour chaque veau âgé de plus de deux semaines, cette quantité devant être augmentée de 50 à 250 g par jour pour les veaux de 8 à 20 semaines. Les veaux ne doivent pas être muselés. (Annexe 1, 11.)

Tous les veaux doivent être nourris au moins deux fois par jour. Lorsque les veaux sont logés en groupe et qu'ils ne bénéficient pas d'une alimentation ad libitum ou d'un système d'alimentation automatique, chaque veau doit avoir accès à la nourriture en même temps que les autres animaux du groupe. (Annexe 1, 12.)



Méthode

Pour évaluer si les veaux reçoivent une alimentation appropriée, adaptée à leur âge, à leur poids et à leurs besoins comportementaux et physiologiques, des informations concernant les habitudes alimentaires des veaux (fréquence, quantité) sont obtenues auprès de l'éleveur.

Les veaux âgés de moins de 6 semaines n'étant pas en mesure de compenser une faible quantité de lait par une augmentation de la consommation d'aliments solides, il est attendu que cela se traduise par une faible prise de poids. Le contrôle de l'état corporel des veaux peut donc être considéré comme un indicateur permettant d'identifier les routines d'alimentation qui compromettent le bien-être des animaux (note inférieure ou égale à 2 sur une échelle de 1 à 5 de l'état corporel).

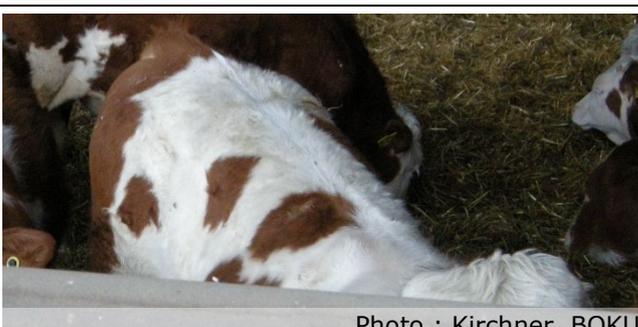


Fréquence et quantité de lait distribué aux veaux laitiers



La sous-alimentation peut également se manifester par un pelage terne et sale et une posture voûtée. Les comportements des veaux indiquant qu'ils ont faim (suction croisée, succion des structures de l'enclos, se tenir debout ou déplacer les autres veaux) peuvent être observés plus fréquemment, tandis que les veaux plus rassasiés peuvent se coucher et se reposer ou explorer et jouer. Une suggestion d'indicateurs basés sur les animaux pour évaluer les routines d'alimentation est fournie dans les pages suivantes.

Description des notes d'état corporel

Définition des grades de la note d'état corporel	Exemples
<p>1 – émacié</p> <p>Les extrémités distales des côtes sont pointues au toucher et, ensemble, donnent à la longe un aspect d'escalier proéminent. Les processus épineux (voir transverse) de chaque vertèbre lombaire sont proéminents. Les pointes de la hanche et de la fesse sont nettement visibles. La croupe et la cuisse sont creusées. La zone périnéale est creusée et la vulve apparaît proéminente.</p>	 <p>Photo : Staaf Larsson, SLU</p>
<p>2 – mince</p> <p>Les extrémités distales des côtes sont perceptibles au toucher, mais elles sont moins visibles, de même que les processus épineux (voir transverses) de chaque vertèbre lombaire. Les extrémités distales des côtes ne forment pas un effet d'escalier aussi visible. Les pointes de la hanche et de la fesse sont visibles, mais le creux de la croupe et la cuisse est moins prononcé. La zone périnéale est moins creusée et la vulve moins proéminente.</p>	 <p>Photo : Staaf Larsson, SLU</p>
<p>3 – normal</p> <p>Les extrémités distales des côtes peuvent être palpées en exerçant une légère pression. Ces os n'ont plus l'aspect d'un escalier proéminent. La colonne vertébrale est arrondie, et les pointes de la hanche et de la fesse sont arrondies et lissées. La zone périnéale est pleine, mais il n'y a pas de dépôt de graisse.</p>	 <p>Photo : NUWI, BOKU</p>
<p>4 – lourd</p> <p>Les extrémités distales des côtes ne sont perceptibles qu'en cas de pression ferme. Ensemble, elles sont arrondies et n'ont pas d'effet d'escalier. La crête des vertèbres lombaires n'est plus visible et les processus épineux sont recouverts au niveau de la longe et de la croupe. Les pointes de la hanche sont lisses (pas proéminentes) et l'espace reliant les deux pointes de la hanche est plat. La zone entourant les os de l'épine dorsale commence à présenter des dépôts de graisse.</p>	 <p>Photo : Kirchner, BOKU</p>
<p>5 – gras</p> <p>La structure osseuse de la colonne, des os de la hanche et de la fesse n'est pas visible. Les dépôts de graisse autour du coccyx et au-dessus des côtes sont bien visibles. Les cuisses sont galbées, la poitrine et les flancs sont lourds et l'échine est très ronde.</p>	 <p>Photo : Ian Findlay</p>



Description de l'état du pelage

Définition des grades d'état du pelage	Exemples
<p>1 – brillant</p> <p>Le pelage du veau est brillant et lustré. Le pelage reflète brillamment la lumière, ce qui lui confère un aspect éclatant.</p>	 <p>Photo : Brunet, INRAE</p>
<p>2 – presque brillant</p> <p>Le pelage du veau développe une brillance douce. Le pelage reflète la lumière avec un léger éclat, créant une lueur perceptible. La brillance est moins prononcée que dans le grade 1, mais elle met en valeur la texture du pelage du veau et lui donne un aspect lumineux.</p>	 <p>Photo : Schenkenfelder, BOKU</p>
<p>3 – intermédiaire</p> <p>Le manteau reflète la lumière de manière uniforme, créant un éclat subtil et naturel.</p>	 <p>Photo : Gratzer, BOKU</p>
<p>4 – un peu terne</p> <p>Le pelage du veau présente une légère lueur. Le pelage reflète la lumière de manière sporadique, ce qui se traduit par des zones éparses légèrement brillantes. Cependant, l'éclat global est encore minime et manque de consistance. Il peut donner l'impression d'un chatoiement subtil et inégal sur l'ensemble du pelage.</p>	 <p>Photo : NUWI, BOKU</p>
<p>5 – terne</p> <p>Le pelage du veau est terne et sans éclat. Il manque d'éclat ou de brillance, ce qui lui donne un aspect plat. Le pelage peut sembler sec ou abîmé, sans éclat naturel.</p>	 <p>Photo : Schenkenfelder, BOKU</p>



Description de la propreté

Définition des grades de propreté	Exemples
<p>1 – très propre</p>	<p>Le pelage est exempt de toute saleté, boue ou matière fécale visible (0 % de souillure).</p>  <p>Photo : Gratzner, BOKU</p>
<p>2 – propre</p>	<p>Le pelage est exempt de saleté, de boue ou de grandes taches visibles. Il peut y avoir de petites taches ou de petites zones de saleté (par exemple, sur les articulations du tarse ou du carpe, sur les parties inférieures du métatarse) qui ne sont pas proéminentes ou étendues (1-9 % de salissures).</p>  <p>Photo : Gratzner, BOKU</p>
<p>3 – un peu sale</p>	<p>Le pelage présente des taches visibles de saleté ou de poussière qui ne passent pas facilement inaperçues à l'observation. La saleté peut être présente sur différentes parties du corps du veau, telles que les pattes, le ventre ou le dos, et peut aller de légères taches à des accumulations plus visibles (10-19 % de saleté).</p>  <p>Photo : NUWI, BOKU</p>
<p>4 – sale</p>	<p>20 à 30 % du pelage du veau est souillé par du fumier ou de la saleté.</p>  <p>Photo : Winckler, BOKU</p>
<p>5 – très sale</p>	<p>Plus de 30 % du pelage du veau est souillé par du fumier ou de la saleté.</p>  <p>Photo : Schenkenfelder, BOKU</p>



Description de la posture du corps en position debout

Définition des grades de la posture corporelle en position debout		Exemples
1 – actif et attentif	Le veau est vif et constamment en mouvement tout en étant attentif à son environnement.	 <p>Photo : NUWI, BOKU</p>
2 – droit et tête en mouvement	Le veau se tient debout, les pieds fermement posés sur le sol. Sa tête est en mouvement et montre de l'attention.	 <p>Photo : Schenkenfelder, BOKU</p>
3 – droit	Le veau reste en position verticale, les jambes fermement posées sur le sol. Il montre peu de signes d'activité.	 <p>Photo : Gratzer, BOKU</p>
4 – un peu voûté	Le veau se tient avec un dos légèrement voûté (tête basse ou au niveau du corps et dos légèrement arqué).	 <p>Photo : Brunet, INRAE</p>
5 – courbé	Le veau présente un dos fortement voûté (tête basse et dos arqué).	 <p>Photo : NUWI, BOKU</p>



Description des comportements indiquant la faim

Définition des grades de comportements indiquant la faim	Exemples
<p>1 – en position allongée</p>	<p>Le veau se repose dans différentes positions sur le sol.</p>  <p>Photo : Rüggeberg, BOKU</p>
<p>2 – explorer l'enclos/ joue</p>	<p>Le veau explore l'enclos en orientant sa tête vers les objets ou les structures de l'enclos et en y mettant le nez, éventuellement en les reniflant ou en les touchant. Le veau exprime des jeux locomoteurs (saut, course, gambade) ou des jeux sociaux avec d'autres veaux (tête à tête, poursuite sans agressivité).</p>  <p>Photo : Rüggeberg, BOKU</p>
<p>3 – se tient debout ou déplace d'autres veaux</p>	<p>Le veau attend ou déplace d'autres veaux (d'une tétine éventuellement présente), ce qui indique qu'il attend d'être nourri.</p>  <p>Photo : Gratzner, BOKU</p>
<p>4 – léche/sucedes structures de l'enclos</p>	<p>Le veau léche et/ou suce certaines parties de l'enclos (par exemple, les cloisons, les barreaux) avec des mouvements similaires à ceux de la succion croisée.</p>  <p>Photo : Größbacher, BOKU</p>
<p>5 – succion croisée sur d'autres veaux</p>	<p>Le veau prend une partie du corps d'un autre veau (oreille, nombril, scrotum, tétine...) dans sa bouche.</p>  <p>Photo : Größbacher, BOKU</p>

Recommandation d'inspection

Les informations suivantes concernant la taille du troupeau et les habitudes alimentaires sont obtenues auprès de l'agriculteur :

Critère	
Nombre total de veaux	_____
Nombre de repas quotidiens fournis	_____
Lait (de remplacement)	_____ fois par jour
Concentrés	_____ fois par jour
Fourrage grossier	_____ fois par jour
Âge d'introduction de l'alimentation solide	_____ semaines
Quantité de lait (aliment d'allaitement) distribuée	
par repas	_____ L \triangleq _____ % du poids de naissance
par jour	_____ L \triangleq _____ % du poids de naissance

L'évaluation de la prévalence au niveau du troupeau des mesures suivantes permet de déterminer si les veaux sont nourris de manière adéquate :

Mesure basée sur les animaux	Grade 1			Grade 2			Grade 3			Grade 4			Grade 5		
	# ¹	P ²	T _r ³	#	P	T _r									
État corporel			0			<30			>60			<10			0
Mesure basée sur les animaux	Grades 1 et 2			Grade 3			Grade 4			Grade 5					
	#	P	T _r	#	P	T _r	#	P	T _r	#	P	T _r			
État du pelage						>80			<15			<5			0
Propreté						>80			<15			<5			0
Posture du corps en position debout						>80			<20			0			0
Comportements indiquant la faim						>80			<15			<5			0

¹Nombre de veaux dans le grade.

²La prévalence au niveau du troupeau est calculée comme suit $P[\%] = \frac{\# [\text{Nombre de veaux dans le grade}]}{\text{Nombre total de veaux}} \times 100$.

³Seuil recommandé T_r exprimé en prévalence au niveau du troupeau en %.